

VILLE DE LUNÉVILLE

COMPTE ADMINISTRATIF 2021

RAPPORT DE PRÉSENTATION







ÉDITO

Pour une collectivité, le compte administratif est la représentation des résultats de l'exécution du budget. Il retrace toutes les opérations en recettes et en dépenses de l'année 2021.

J'ai le plaisir de vous présenter le 1^{er} compte administratif complet de cette mandature. Celui-ci répond parfaitement à nos engagements comme développé dans le rapport d'orientation budgétaire et mis en musique dans le budget :

Investir 5 millions d'euros, en moyenne, par an, afin de garantir un cadre de vie agréable et des prestations de qualité aux Lunévillois et à nos visiteurs, tout en s'engageant dans la transition écologique de par nos différents aménagements et en continuant à soutenir le monde associatif.

Pour atteindre cet objectif, il est nécessaire de maîtriser les dépenses de fonctionnement, de stabiliser les taux de fiscalité et de continuer à maîtriser la dette pour ne pas obérer l'avenir.

Bonne lecture à toutes et tous.

Catherine PAILLARD

Maire de Lunéville

I – LE COMPTE ADMINISTRATIF PAR NATURE	5
1 – La section de fonctionnement	8
<i>A – Les recettes de fonctionnement</i>	8
<i>B – Les dépenses de fonctionnement</i>	10
<i>C – Le niveau d'épargne</i>	12
2 – La section d'investissement	14
<i>A – Les recettes d'investissement</i>	14
<i>B – Les dépenses d'investissement</i>	15
<i>C – L'encours de dette</i>	16
3 – Les budgets annexes	17
<i>A – Eau</i>	17
<i>B – Locations</i>	17
<i>C – Restauration Municipale</i>	18
II – LE COMPTE ADMINISTRATIF PAR POLITIQUE PUBLIQUE	19
1 – Favoriser l'attractivité et le rayonnement de Lunéville	20
<i>A – Commerce</i>	20
<i>B – Culture et animations</i>	22
<i>C – Sports et Jeunesse</i>	24
<i>D – Enseignement</i>	25
2 – Agir en faveur d'un cadre de vie sûr et de qualité	26
<i>A – Nature en ville et développement durable</i>	26
<i>B – Habitat</i>	27
<i>C – Proximité et cadre de vie</i>	27
<i>D – Sécurité</i>	31
3 – Favoriser l'épanouissement de familles et accompagner les plus fragiles	32
<i>A – Petite enfance et Seniors</i>	32
<i>B – Politique de la Ville et Cohésion Sociale</i>	33
4 – Construire une administration moderne et exemplaire	34
<i>A – Gestion foncière</i>	34
<i>B – Ressources humaines</i>	35
<i>C – Gouvernance, relations usagers et modernisation de l'administration</i>	35

I.

LE COMPTE ADMINISTRATIF PAR NATURE





Le premier compte administratif d'un exercice complet de l'équipe municipale élue en 2020 est en parfaite adéquation avec la stratégie financière du mandat développé dans le rapport d'orientation budgétaire présenté lors du Conseil Municipal du 10 novembre dernier.

La gestion exemplaire de la section de fonctionnement permet de remplir tous les objectifs de notre feuille de route financière :

- La stabilité des taux de fiscalité pour renforcer l'attractivité de Lunéville et ne pas grever le pouvoir d'achat des habitants.

➔ La stabilité des taux de fiscalité a été votée en 2021 et 2022.

- Un niveau d'épargne autour de 3,5M€ pour garantir l'équilibre financier de la Ville à moyen terme et continuer à investir.

➔ Le compte administratif 2021 présente une épargne brute de 3,508M€ pour le budget principal.

- La poursuite d'une politique d'investissement dynamique de 5M€ en moyenne par an pour développer le territoire et préserver l'emploi local.

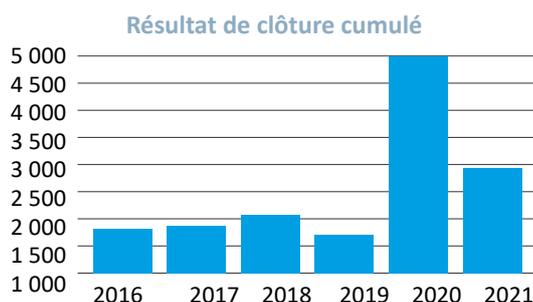
➔ On comptabilise 6,7M€ de dépenses d'équipement en 2021 sur le seul budget principal contre 3,8M€ en 2020, année durement impactée par la crise sanitaire. C'est donc plus de 5M€ de moyenne qui ont été investis sur le territoire au bénéfice des Lunévillois.

- Une dette maîtrisée, entièrement sécurisée, pour ne pas obérer l'avenir.

➔ Globalement, la Ville s'est désendettée en 2021 de plus de 0,3M€ et l'intégralité de son encours est classifiée dans la catégorie la plus sécurisée.

Le compte administratif du budget principal de la Ville de Lunéville présente en 2021 un résultat cumulé de clôture de 2 936 447,75 € contre 4 980 490,98 € l'an passé.

C.A. 2021	RÉSULTAT CUMULÉ 2020 <i>a</i>	AFFECTATION DU RÉSULTAT 2020 <i>b</i>	RÉSULTAT EXERCICE 2021 <i>c</i>	RÉSULTAT CUMULÉ DE CLÔTURE 2021 $d = (a - b) + c$
INVESTISSEMENT €	1 110 875.35	/	- 2 985 372.92	-1 874 497.57
FONCTIONNEMENT €	3 869 615.63	1 195 567.09	2 136 896.78	4 810 945.32
TOTAL €	4 980 490.98	1 195 567.09	- 848 476.14	2 936 447.75



Après le résultat exceptionnellement excédentaire du compte administratif 2020, le résultat 2021 revient dans la norme tout en étant supérieur à la moyenne des années précédant la COVID. En termes de réalisations, 8 815 952 € de dépenses d'investissement contre 6 446 343 € l'an passé. De fait, les reports de travaux non réalisés sur l'exercice 2021 sont de 1 254 905 € contre 3 307 000 € l'année dernière.

En 2020, la collectivité avait fait un emprunt « prudentiel », eu égard aux incertitudes de la crise sanitaire, de 2,3 M€.

Cette année, la Ville a contracté un emprunt de 1,9 M€ au taux fixe de 0,65 % auprès du Crédit Mutuel de Lunéville. Dans le même temps, elle a remboursé 2,1 M€ de capital de dette. La Ville s'est donc désendettée de plus de 0,2 M€ sur le budget principal.

Dépenses d'investissement en hausse, recettes d'emprunt en baisse, l'affectation du résultat, sujet de la délibération, se trouve naturellement en augmentation par rapport à l'an dernier.

	2020 cumulé	2021		2022 B.S. Inscriptions Nouvelles
		Dépenses	Recettes	
Résultat d'Investissement	1 110 875.35 (a)	8 815 952.13 -2 985 372.9 (b) Résultat 2021	5 830 579.21	
Résultat Cumulé à fin 2021		-1 874 497.57 (c) = (a) + (b)		-1 874 497.57 €
Reste à Réaliser		1 254 905.27 (d)	246 649.12 (e)	
Besoin de Financement (f)		2 882 753.72	c + (e - d) = (f)	2 882 753.72 € Émission de Titre Affectation du résultat (f)



1 - LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

A – Les recettes de fonctionnement

Chap.	Libellé	Variation	Montant 2020	Montant 2021
70	Produits des services du domaine	3.17 %	289 378 €	298 563 €
73	Impôts et taxes	5.50 %	12 394 229 €	13 075 661 €
74	Dotations subventions et participations	- 4.88 %	8 985 861 €	8 547 191 €
75	Autres produits de gestion courante	1.45 %	575 456 €	583 782 €
76	Produits financiers	286.90 %	4 €	16 €
77	Produits exceptionnels	- 89.46 %	627 378 €	66 101 €
78	Reprises s/ Prov.	64.76 %	4 973 €	8 194 €
013	Atténuation de Charges	- 60.34 %	387 601 €	153 734 €
		- 2.29 %	23 264 881 €	22 733 241 €

Hors excédent antérieur, les crédits ouverts en recettes réelles en 2021 étaient de 22 485 790 €.

La réalisation de 22 733 241 €, soit un taux de réalisation de 101,1 %.

Cette baisse de recettes de l'ordre de 531 K€ porte essentiellement sur 2 postes :

- Le chapitre 013 – Atténuation de Charges – 233 867 €. Cette variation est due au départ en retraite de 4 agents qui étaient en longue maladie, dont les salaires étaient remboursés par l'assureur ;
- Le chapitre 77 – Produits Exceptionnels – 561 277 €. L'an passé, la Ville avait cédé pour 571 000 € de biens.

Chapitre 70 : Produits des services du domaine : Différence 21 / 20 : + 3,17 %

On note sur ce chapitre une légère hausse de 9 185 € en 2021. On y retrouve 62 427 € de produits pour les concessions dans le cimetière, 13 553 € de redevance d'occupation du domaine public pour travaux et autres réservations d'emplacements. Le produit des études surveillées et des garderies se monte, quant à lui, à 62 953 €.

Enfin sur la nature 708 78, la Ville a émis un titre de recettes de 22 784 € sur décision du tribunal du 6 septembre 2021 pour le préjudice subi le 5 août 2020 (vol de véhicule-accident Poivre et Sel).

Chapitre 73 – Impôts et taxes : Différence 21 / 20 : + 5,5 %, soit + 681 432 €.

Cette différence est principalement liée à 2 composants :

- La décision prise par l’Etat de généraliser l’instauration pour toutes les collectivités de la taxe sur l’électricité : 82 082 € ;
- La réforme de la taxe d’habitation.

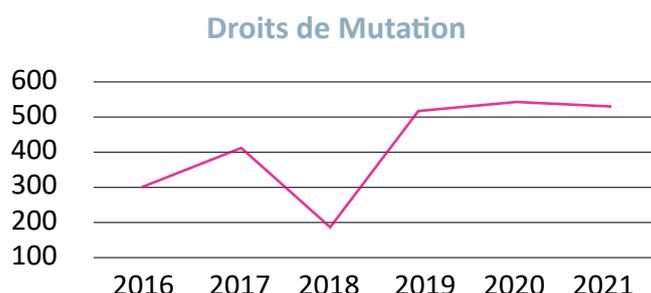
L’an passé la collectivité avait perçu 572 878 € d’allocations compensatrices de taxe d’habitation sur la nature 74835.

Dans le cadre de la réforme de la taxe d’habitation, ces allocations ont été perçues, en 2021, directement dans le produit de la fiscalité. Ainsi, il convient de cumuler les deux chapitres 73 et 74 pour établir une comparaison pertinente :

Chap.	Libellé	Montant 2020	Montant 2021
73	Impôts et taxes	12 394 229 €	13 075 661 €
74	Dotations subventions et participations	8 985 861 €	8 547 191 €
Totaux		21 380 090 €	21 622 852 €

Soit une différence de 242 762 € dont 82 082 € de taxe sur l’électricité.

La taxe additionnelle aux droits de mutation qui est perçue sur les cessions de maisons ou d’appartements sur le territoire de la commune reste stable 539 317 € contre 544 251 € en 2020 et 520 233 € en 2019.



Chapitre 74 : dotations, subventions et participations : - 4,88 %

Comme précédemment expliqué, ce chapitre 74 subit une baisse significative due au transfert des allocations compensatrices de la taxe d’habitation au chapitre 73.

En outre, rappelons qu'il intègre la Dotation Globale de Fonctionnement, et, notamment, la Dotation de Solidarité Rurale dont Lunéville bénéficie depuis 2017 :

D.G.F.	2017	2018	2019	2020	2021	Evol. 2017-2021	Evol. 2017-2021 en %
Dotation Forfaitaire	3 280 172 €	3 249 913 €	3 205 095 €	3 157 389 €	3 127 221 €	-152 951 €	-4.66%
Dot. de Solidarité Urb.	3 449 505 €	3 563 202 €	3 652 492 €	3 740 248 €	3 811 920 €	362 415 €	10.51%
Dot. Nale de Péréqu.	668 009 €	686 405 €	662 050 €	622 623 €	575 546 €	-92 463 €	-13.84%
Dot. de Solidarité Rurale	460 409 €	484 007 €	501 794 €	516 753 €	539 234 €	78 825 €	17.12%
TOTAL D.G.F.	7 858 095 €	7 983 527 €	8 021 431 €	8 037 013 €	8 053 921 €	195 826 €	2.49%

Pour information, Lunéville est classée en 2021, 168^{ème} dans l'ordre décroissant de l'indice D.S.U., 161^{ème} en 2020 et 141^{ème} en 2019 (Pour mémoire : 75^{ème} en 2015), ce qui est favorable pour la Ville.

Chapitre 77 : Produits exceptionnels : - 89 %

C'est sur le chapitre 77 que se situe la variation la plus importante entre 2021 et 2020 : 66 101 € contre 627 378 €. Pour rappel, l'article 775 intègre le produit des cessions en tant que recette réelle de fonctionnement. Par un jeu d'écritures comptables « d'ordre », ces cessions sont transférées à la section d'investissement.

En 2021, la Ville a cédé un terrain rue de Schwetzingen pour 31 000 €. Ce sont donc ces produits exceptionnels qui expliquent, en grande partie, la diminution des recettes de fonctionnement.

Chapitre 013 : Atténuation de charges : - 60 %

Cette baisse résulte essentiellement d'une forte diminution des recettes issues du contrat d'assurance statutaire suite au départ en retraite de personnel jusqu'alors en maladie longue durée.

B – Les dépenses de fonctionnement

Chap.	Libellé	Variation	Montant 2020	Montant 2021
011	Charges à caractère général	3.60%	3 858 425 €	3 997 149 €
012	Charges de personnel	1.01%	9 742 553 €	9 841 160 €
65	Autres charges de gestion courante	2.23%	4 748 653 €	4 854 717 €
66	Charges financières	-10.84%	452 833 €	403 737 €
67	Charges exceptionnelles	110.43%	20 699 €	43 556 €
68	Dot. Aux Prov. Pour Dépréciation	83.73%	9 970 €	18 318 €
	Sous-Total Ecritures Réelles	1.73%	18 833 132 €	19 158 637 €
042	Opérations d'ordre entre section	-30.23%	2 060 620 €	1 437 707 €
	Sous-Total Ecritures d'Ordre	-30.23%	2 060 620 €	1 437 707 €
		-1.42%	20 893 752 €	20 596 345 €

Les crédits ouverts en dépenses réelles étaient de 20 376 288 €. La réalisation (réalisée et rattachée) est de 19 158 637 €. Le taux de réalisation est donc de 94 % hors crédits restant à réaliser (51 683 €).

Chapitre 011 : charges à caractère général.

Cette hausse de l'ordre de 138 700 € est conforme à une reprise d'activité normale des services. Rappelons que la baisse en 2020, période de confinements, était de 193 000 €, par rapport à 2019.

Chapitre 012 : charges de personnel.

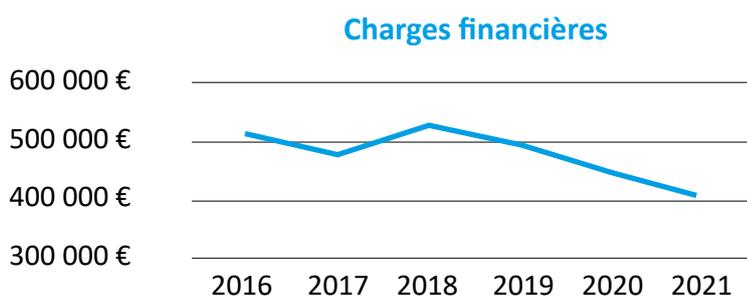
La maîtrise de ce chapitre budgétaire, qui représente 51 % des dépenses réelles de fonctionnement, constitue l'un des garants essentiels de l'équilibre budgétaire. Cette maîtrise est confirmée en 2021 avec une hausse 1,01 %.

Chapitre 65 : autres charges de gestion courante : + 106 064 €

En 2021, outre le soutien continu de son CCAS et de son Théâtre, la Municipalité a souhaité poursuivre son effort vers le monde associatif. L'enveloppe de subventions aux associations passe de 526 105 € en 2020 contre 651 398 € en 2021. Cet effort a été particulièrement important pour la MJC Jacques Prévert avec le versement d'une subvention de 119 920 € suite à la fin de la prise en charge du poste de directeur par la Fédération Française des MJC.

Chapitre 66 : charges financières : - 49 096 €

	Compte 66
2016	507 770 €
2017	483 388 €
2018	525 088 €
2019	493 281 €
2020	452 833 €
2021	403 737 €

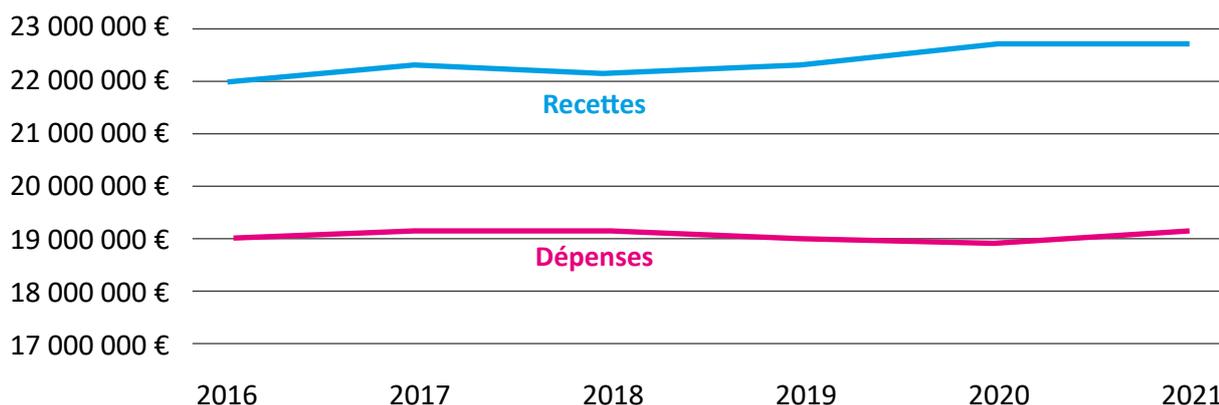


Depuis 2018, la Ville bénéficie des taux avantageux sur les marchés financiers et d'une gestion maîtrisée et sécurisée de sa dette.

C – Le niveau d'épargne

En 2021, hors produits exceptionnels, les Recettes Réelles de Fonctionnement ont augmenté de 29 638 €, alors que les dépenses réelles ont progressé de 325 505 €.

Évolution DRF et RRF (hors chapitre 77)



Dans ces conditions, le niveau d'épargne brute diminue légèrement, après une année exceptionnelle due à la pandémie. Néanmoins, la cible d'épargne brute de 3,5M€, objectif de la stratégie financière de la mandature, est atteinte dès la première année pleine de mandat malgré la stagnation des recettes de fonctionnement.

€	RRF	A Déduire Nature 77	RRF Hors 77	DRF	Epargne brute Hors 77
2016	21 886 077 €	80 863 €	21 805 214 €	19 029 159 €	2 776 056 €
2017	22 670 517 €	369 187 €	22 301 330 €	19 097 587 €	3 203 743 €
2018	22 501 771 €	260 927 €	22 240 844 €	19 099 478 €	3 141 366 €
2019	22 468 925 €	166 999 €	22 301 926 €	19 003 848 €	3 298 078 €
2020	23 264 881 €	627 378 €	22 637 503 €	18 833 132 €	3 804 371 €
2021	22 733 241 €	66 101 €	22 667 141 €	19 158 637 €	3 508 503 €

L'épargne nette a, quant à elle, progressé, en l'absence de remboursement anticipé d'emprunt. Contrairement à l'épargne disponible pour les investissements. Une baisse logique dans la mesure où le Fonds de Compensation de la TVA perçu en 2021 découle d'investissements 2020 forcément amoindris durant les périodes de confinement.

€	Epargne brute Hors 77 Dette	Rembours. Capital	Epargne nette	FCTVA	Epargne Disponible pour l'investissement
2016	2 776 056 €	2 673 494 € (1)	102 562 €	433 382 €	535 944 €
2017	3 203 743 €	2 338 812 € (2)	864 931 €	553 181 €	1 418 112 €
2018	3 141 366 €	2 646 885 € (3)	494 481 €	567 171 €	1 061 652 €
2019	3 298 078 €	2 402 936 € (4)	895 142 €	824 831 €	1 719 973 €
2020	3 804 371 €	2 590 241 € (5)	1 214 130 €	986 146 €	2 200 276 €
2021	3 508 503 €	2 119 992 €	1 388 511 €	540 121 €	1 928 632 €

(1) – 2016 : Remboursement anticipé après adoption du BS : 636 157 €.

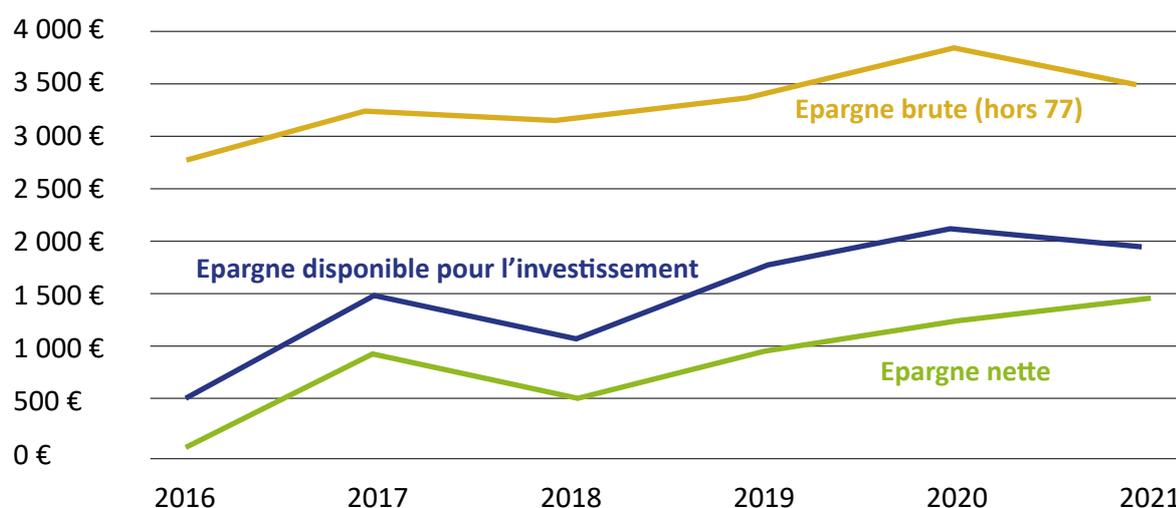
(2) – 2017 : Remboursement anticipé après adoption du BS : 301 928 €

(3) – 2018 : Remboursement anticipé après adoption du BS : 510 834 €

(4) – 2019 : Remboursement anticipé après adoption du BS : 282 349 €

(5) – 2020 : Remboursement anticipé après adoption du BS : 504 917 €

Évolution de l'épargne





2 - LA SECTION D'INVESTISSEMENT

A – Les recettes d'investissement

Les recettes d'investissement s'élèvent à 5 830 579 €, dont 4 392 872 € de recettes réelles et se décomposent comme suit :

Chap.	Libellé	Pourcentage	Montant 2021
10	Dotations et fonds divers	30.66 %	1 788 347
13	Subventions d'investissement Dont Amendes de Police : 100 000 €	10.34 %	603 030
16	Emprunts et dettes assimilés	32.58 %	1 900 000
165	Dépôts & Cautionnements	0.04 %	2 115
21	Immob. Corporelles	0.02 %	1 356
23	Immob. En cours	1.52 %	88 777
27	Autres immobilisations financières	0.16 %	9 247
	Sous-Total Recettes Réelles	75.34 %	4 392 872
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (Amortissements)	24.66	1 437 707
TOTAL			5 830 579 €

10 - Dotations et fonds divers

On retrouve dans ce chapitre, la perception du FCTVA pour un montant de 540 121 €, le produit de la taxe d'aménagement pour 52 658 € et l'affectation du résultat 2020 tels que délibérés par le Conseil Municipal en mai 2021 pour un montant de 1 195 567 €.

13 - Les subventions d'investissement

Ce chapitre regroupe l'ensemble des subventions perçues par la Ville pour financer ses opérations d'investissement et le produit des amendes de police. Il se décompose comme suit :

Chap.	Libellé	Pourcentage	Montant 2021
1321	Subv. Etat - Acquisition Vidéo-Protection	0,60%	3 600
1321	Subv. Etat - DSIL 2020 - Rue de Vic	18,86%	113 742
Op. 1801	Subv. Région Grand-Est Gare-Bénédictions	36,81%	221 952
Op. 1801	Subv. État-DSIL Gare-Bénédictions	12,44%	75 000
Op. 1801	Subv. État-DETR Gare-Bénédictions	1,99%	12 000
1323	Subv. C.D. 54 - Eclairage Public	8,03%	48 445
1328	Subv. Redevance R2 - Eclairage Public	4,37%	26 336
1342	Amendes de Police	16,91%	101 956
TOTAL			603 030

B – Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 8 815 952 € et se décomposent comme suit :

Chap.	Libellé	Pourcentage	Montant 2022
164 + 168	Remboursement d'Emprunts	24.05 %	2 119 992 €
165	Cautions	0.03 %	2 235 €
20	Immobilisations incorporelles Hors Op.	0.36 %	31 747 €
204	Subvention d'Equipement	16.41 %	1 446 548 €
21	Immobilisations corporelles	12.29 %	1 083 811 €
23	Immobilisations en cours Hors Op.	28.51 %	2 514 735 €
1301	Cinéma	1.38 %	121 301 €
1801	Requalification du Secteur Gare-Bénédictins	4.67 %	411 358 €
1901	Cœur de Ville	0.05 %	4 346 €
2101	Réhabilitation de la Place des Carmes	12.08 %	1 065 087 €
1901	Restructuration de la Place de la 2° DC	0.17 %	14 792 €
TOTAL			8 815 952 €

En 2021, 6 693 725 € ont été consacrés aux dépenses d'équipement (3 828 199 € en 2020). Les principales opérations sont présentées dans la seconde partie du document détaillant le compte administratif par politique publique.

Depuis le début du mandat, et malgré la crise sanitaire, la Ville a donc tenu son engagement d'investir en moyenne 5M€ par an pour embellir le cadre de vie des lunévillois, offrir des équipements culturels et sportifs de qualité, s'engager dans la transition écologique et renforcer l'attractivité et le dynamisme du territoire.

C – L'encours de dette

Conformément à la stratégie financière définie par l'équipe municipale, l'encours de dette du budget principal a diminué de 212 458 € en 2021. Ainsi, la capacité de désendettement de la Ville de Lunéville reste largement inférieure au seuil d'alerte des 12 années en se portant à 7 ans et 2 mois.

€	Encours de la dette au 31/12	Epargne brute Hors 77	Capacité de remb. de la dette	Durée année mois	
2016	23 453 242 €	2 776 056 €	8.45	8	5
2017	23 314 430 €	3 203 743 €	7.28	7	3
2018	24 047 223 €	3 141 366 €	7.66	7	8
2019	25 224 332 €	3 298 078 €	7.65	7	8
2020	25 436 063 €	3 804 371 €	6.69	6	8
2021	25 223 605 €	3 508 503 €	7.19	7	2

Après mise en concurrence des banques, le tirage d'emprunt 2021 s'est porté sur le Crédit Mutuel de Lunéville au taux fixe de 0,65 % pour une durée de 19 ans pour un montant de 1 900 000 €. Il convient également de préciser qu'aucun emprunt n'a été reporté.

Si l'on s'intéresse à l'encours de dette consolidé qui intègre l'ensemble des budgets, le désendettement se monte à 311 149 € selon le détail ci-dessous :

Encours de la Dette €	2020	2021	Ecart
Budget Principal	25 436 063 €	25 223 605 €	-212 458 €
Budget de l'Eau	3 396 383 €	3 372 959 €	-23 424 €
Budget Locations	905 400 €	836 133 €	-69 267 €
Budget Restauration	24 000 €	18 000 €	-6 000 €
TOTAL BUDGETS	29 761 844 €	29 450 697 €	-311 149 €



3 - LES BUDGETS ANNEXES

A – Eau

137 762 € ont été mandatés en 2021 au titre de la réhabilitation du réseau d'eau potable et des avances sur marchés pour lesquelles 300 955 € font l'objet de reports sur 2022.

Sur 2021, il a été tiré un emprunt de 230 000 € au taux de 0,65 %, remboursable sur une durée de 19 années auprès du Crédit Mutuel de Lunéville.

Cet emprunt permet de financer les travaux réalisés et reportés.

B – Locations

Assujetti pour partie à TVA, le rachat du cinéma à l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires a été comptabilisé dans ce budget dans le cadre d'une acquisition en annuité.

L'intégralité des écritures liées à l'acquisition du complexe est passée sur l'exercice 2021 pour un montant total de 2 339 222 € HT, honoraires compris.

En termes de trésorerie, 1 370 326,20 € HT ont effectivement été payés sur l'exercice 2021. Afin d'équilibrer cette dépense, une subvention d'équipement de 1 375 000 € émanant du budget principal a été versée.

La différence, soit la somme de 968 895,80 € HT a fait l'objet d'une recette constatée au compte 16871.

Cette opération a été soldée par le versement d'une deuxième annuité le 13 janvier 2022.

Pour le reste, au niveau des dépenses réelles de fonctionnement, peu d'écart entre le CA 2020 (233 628 €) et le CA 2021 (232 275 €).

Au niveau des recettes, et plus précisément sur les salles municipales :

	2019	2020	2021
Réservoir	22 481 €	9 572 €	16 728 €
Salon des Halles	10 509 €	4 722 €	10 485 €
Ecureuil	2 416 €	1 198 €	1 296 €

C – Restauration Municipale

106 220 repas ont été confectionnés en 2021 contre 87 192 en 2020 et 124 287 en 2019.

En 2021, ont été vendus 100 571 repas, toutes catégories confondues, contre 82 818 en 2020 et 117 492 en 2019.

Dont notamment :

- 76 913 repas à destination des scolaires contre 52 666 repas en 2020 et 70 905 en 2019 ;
- 5 885 repas servis au self contre 9 439 en 2020 et 16 791 en 2019.

Au niveau des dépenses, seul le poste alimentation (60623) a été impacté par la crise sanitaire : 222 553 € contre 198 483 € en 2020 et 315 345 € en 2019.

II.

LE COMPTE ADMINISTRATIF PAR POLITIQUE PUBLIQUE





1 - FAVORISER L'ATTRACTIVITÉ ET LE RAYONNEMENT DE LUNÉVILLE

Cet axe important de la politique municipale a pour objectif de mettre en avant les atouts de Lunéville et de renforcer son image de Ville attractive.

Pour cela, une programmation festive, culturelle et sportive dense, variée et à destination de tous les publics a été mise en œuvre tout au long de l'année 2021 malgré les restrictions dues à la crise sanitaire.

La Ville bénéficie d'équipements de grande qualité : théâtre, cinéma, espaces muséaux, stades et gymnases. Elle développe également l'animation sur l'espace public à travers, par exemple, la redynamisation de la fête foraine ou la montée en puissance du festival « Scènes en Selle » et l'animation des terrasses.

Le renforcement des conditions d'accueil des élèves et le soutien à la jeunesse est également au cœur des préoccupations de la municipalité qui a, cette année encore, investi massivement dans les écoles, soutenu les associations et proposé de nouveaux rendez-vous, à l'image des week-ends E-sport.

Enfin, la Ville entend poursuivre ses efforts pour entretenir la dynamique économique et commerciale avec la première année d'exercice du manager du commerce ou encore l'accueil du Centre National des Arts et Métiers sur le site des faïenceries.

A – Commerce

Pour la première année, le compte administratif enregistre une enveloppe destinée au financement du poste de manager de centre-ville. Pour rappel, en année pleine, la création de ce poste engendre une dépense de **40K€** avec un co-financement de la Banque des Territoires à hauteur de **20K€**.

En 2021, le manager de centre-ville s'est principalement attelé à :

- Tisser un lien étroit avec l'Office du Commerce, qui a vu sa gouvernance profondément renouvelée en 2021, pour renforcer la synergie entre les animations municipales et les actions portées par cette association qui regroupe tous les commerçants de Lunéville qui souhaitent y adhérer.
- L'organisation des « Conférales » qui sont des sessions de formations à l'attention des commerçants sous forme de conférences pour appréhender l'évolution des modes de consommation.
- Préparer la mise en œuvre de la taxe sur les friches commerciales en recensant l'ensemble des locaux vacants sur le territoire de Lunéville.



Par ailleurs, le manager de centre-ville a participé activement à la mise en œuvre du dispositif de chèques-cadeaux à l'attention du personnel municipal. Ce dispositif, porté en lien avec le Comité de Gestion des Œuvres Sociales, est à la fois une prestation d'aide sociale et une mesure de redynamisation du commerce local. Ainsi, c'est **49K€** qui ont été injectés dans le tissu commercial lunévillois.

Enfin, dans le cadre de l'accompagnement des commerces de Lunéville, la Ville de Lunéville a souhaité continuer à soutenir les gérants de cafés, bars et restaurants durement touchés par le ralentissement de leur activité, notamment dû aux fermetures et au couvre-feu, en proposant des mesures fortes et concrètes :

- L'extension des terrasses
- Une exonération totale des redevances d'occupation des droits de terrasses

Ces deux mesures, conduites tout au long de l'année 2021, ont eu un impact sur le niveau de recette de la collectivité avec un manque à gagner évalué à **11K€**.

B – Culture et animations

L'année 2021, malgré l'impact des mesures sanitaires, a été une année très riche du point de vue de la programmation culturelle et festive.

Pour sa deuxième édition, le festival « Scènes en selle » a rencontré un vif succès. Si la participation directe de la Ville se monte à **20K€**, le budget de la manifestation avoisine les **100K€** grâce à la mobilisation de nombreux partenaires, dont le théâtre.

Les dimanches près du Kiosque ont également été plébiscités pour une dépense de **25K€**.

Lunéville a également accueilli une nouvelle édition de la Lorraine est formidable qui a réuni plus de 33 000 visiteurs les 28 et 29 août 2021. Pour cet évènement à rayonnement régional, la Ville a débloqué une enveloppe de **15K€**.

Le reste de la programmation annuelle (Mickaël Jones, NJP, animations de Noël, spectacle pyrotechnique, animation des terrasses...) a occasionné une dépense de **51K€** sur l'exercice 2021.



A noter que le contexte sanitaire particulier a engendré des coûts supplémentaires pour la sécurité, le gardiennage et les frais de réception lors de ces différentes festivités. Ainsi, l'enveloppe totale sur ce poste de dépenses se monte à **42K€**.

L'année 2021 a également été marquée par l'achèvement du dossier « Cinélun' ». Conformément aux engagements nous liant à l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires, la Ville de Lunéville s'est portée acquéreur des murs après avoir effectué le dernier versement de subvention pour un montant de **121K€**. Le montant de la transaction se chiffre à **2,339M€**.

La Société Publique Locale qui exploite le cinéma depuis décembre 2019 s'est, quant à elle, portée acquéreur du fonds de commerce. Cette acquisition a été subventionnée par la Ville à hauteur de **50K€**.

La Ville est donc désormais pleinement propriétaire de cet équipement reconnu par tous comme étant de grande qualité et qui a réalisé l'exploit de cumuler 50 000 entrées sur 2021 malgré quatre mois de fermeture et l'instauration du pass sanitaire.

Le théâtre, quant à lui, a été subventionné à hauteur de **807K€** et **10K€** de travaux ont été réalisés. L'espace muséal de l'hôtel Abbatial a accueilli en 2021 l'exposition « Soyer » et la préparation d'une nouvelle exposition temporaire « Les chambres des merveilles » entre le 15 décembre 2021 et le 30 mai 2022. L'enveloppe dédiée se monte à **8K€** et les achats pour la mise en valeur des objets d'art de l'hôtel Abbatial à **5K€**.

Le Champ de Mars a fait l'objet de travaux pour un montant de **183K€** dont **61K€** sur l'exercice 2021 afin d'accueillir dans les meilleures conditions les forains et pouvoir développer la traditionnelle fête foraine du mois de février. La nouvelle configuration de cet événement a rencontré un écho particulièrement favorable, puisque pour la première année de mise en place, l'événement a été prolongé d'une semaine et de nouveaux métiers se sont installés.



Enfin, 2021 a été l'occasion d'entreprendre les premiers travaux du chantier de l'église Saint-Jacques avec une première enveloppe de **90K€** liée à la mise en sécurité de l'édifice.

C – Sports et Jeunesse

La Ville a poursuivi en 2021 son effort envers les clubs sportifs avec une enveloppe de subvention de **157K€**.

En matière d'investissement, la principale opération de 2021 a concerné la restructuration du Gymnase de la Barolière pour un montant de **574K€** dont **369K€** sur l'exercice 2021. Le programme d'entretien et de sécurité sur le Stade Fenal s'est poursuivi pour un montant global de **68K€**. Enfin, les différents achats de matériels et fournitures relevant du service des Sports représentent **13K€** pour les stades et gymnases.

De nombreuses manifestations sportives ont également été accueillies en 2021. A titre d'exemple, il est possible de citer l'accueil du Tour de la Mirabelle pour un budget de **10K€** et l'organisation d'Octobre Rose engendrant une dépense également de l'ordre de **10K€**.

La politique publique d'accompagnement de la jeunesse se traduit par le soutien aux associations et les différents dispositifs mis en œuvre avec elles pour accompagner les jeunes Lunévillois (Bourse aux permis, BAFA, V.V.V., Tickets jeunes, Avenir, MJC Jacques Prévert, Yutopia,...) pour un montant total de **165K€**.

La Ville de Lunéville gère également directement le dispositif argent de poche qui aura mobilisé **24K€**.

Un budget de **5K€** a également été dédié à des nouvelles actions dans le champ de la jeunesse à la suite d'un temps de concertation afin de répondre aux attentes exprimées par les jeunes et permettre, ainsi, une co-construction des projets et un engagement citoyen renforcé. Cette concertation a abouti en 2021, à l'organisation de quatre week-end E-sport qui ont remporté un franc succès.



D – Enseignement

La Ville de Lunéville a décliné, en 2021, son programme d'entretien et de rénovation du patrimoine scolaire, orienté par les enjeux de la transition écologique.

A ce titre, la Ville a procédé à la première opération de végétalisation d'une cour, avec l'école Demangeot pour un coût total de **183K€**. Après une période de concertation avec les élèves et les enseignants, le projet retenu a permis d'augmenter la surface perméable et végétalisée des cours des écoles primaires et maternelles de presque 1 200 m² pour totaliser : 1 385 m², soit plus de 30 % de la surface totale.

Cette action qui sera reconduite dans une école différente tout au long du mandat poursuit plusieurs objectifs : infiltration des eaux de pluie vers le milieu naturel, amélioration de la qualité de l'air et diminution des températures lors des périodes de canicule, augmentation de la biodiversité, sensibilisation des enseignants et des élèves à l'environnement.



Des travaux portant essentiellement sur le renouvellement des fenêtres ont été effectués à l'école Villebois-Mareuil pour **51K€** et à l'école Alsace pour **61K€**.

13K€ de crédits ont été dépensés pour poursuivre l'action municipale en faveur de l'équipement numérique des écoles.

En ce qui concerne le fonctionnement, **73K€** de subventions versées à destination des écoles privées dans le cadre de l'obligation de scolarisation des enfants dès l'âge de 3 ans.

L'enveloppe dédiée aux transports scolaires se monte à **81K€**. La Ville a acheté **50K€** de fournitures dans le cadre de ce que l'on appelle communément le « crédit fournitures scolaires » et **16K€** ont été dédiés aux spectacles et sorties scolaires.

Afin d'accueillir dans les meilleures conditions, le Centre National des Arts et Métiers sur le site des faïenceries, la Ville a procédé à l'aménagement des locaux pour un montant de **67K€**. Les premières personnes en formation sont attendues sur le site en septembre 2022.



2 - AGIR EN FAVEUR D'UN CADRE DE VIE SÛR ET DE QUALITÉ

La Ville de Lunéville souhaite se mobiliser pour assurer un cadre de vie apaisé à l'ensemble de ses habitants, comme le démontre son statut de Ville 4 fleurs.

La végétalisation des espaces publics et la poursuite des efforts en termes de développement durable et de consommation d'énergie ont été poursuivis tout au long de l'année 2021.

Les aménagements de voirie et l'aménagement urbain dans sa globalité participent également à la qualité du cadre de vie. Les efforts de la municipalité sur ces domaines ont également été poursuivis en 2021 avec la conduite de plusieurs projets emblématiques.

Enfin, le cadre de vie des lunévillois doit également être sécurisé. Ici encore, la Ville répond présent en axant sa politique de prévention autour des actions de sa police municipale.

A – Nature en ville et développement durable

Le service des espaces verts, qui a en charge la gestion du patrimoine arboré et fleuri de la Ville, a mobilisé en 2021, **79K€** de crédit pour entretenir les espaces verts auxquels il convient d'ajouter **29K€** d'achat de matériel en investissement. C'est par ailleurs **36K€** qui ont été mobilisés pour l'achat de mobilier urbain.

La Ville a également poursuivi la réalisation de son programme de rénovation thermique des bâtiments. Ainsi une enveloppe de **162K€** a permis, entre autres, de débiter l'opération de renouvellement des fenêtres à l'Hôtel de Ville.

Le renouvellement du parc d'éclairage public dans le cadre du contrat de prestations passé avec CITELUM s'est poursuivi en 2021 avec un investissement de **254K€** qui permettra d'atteindre l'objectif de 40 % d'économies d'énergie d'ici 2023 fixé en début de contrat.

Enfin, toujours dans le cadre des investissements permettant de renforcer la sobriété énergétique ; ce sont **110K€** qui ont été dépensés pour moderniser les systèmes de chauffage au gaz dans le cadre du marché de performance énergétique de la Ville.

B – Habitat

La lutte contre le mal-logement s'est poursuivie dans le cadre de l'activité du service communal d'hygiène et de santé en lien avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et l'association Accueil et Réinsertion Sociale (ARS) dans le cadre du traitement de l'habitat indigne. Pour cela, la Ville bénéficie d'une Dotation Générale de Décentralisation qui se monte à **63K€**.

C – Proximité et cadre de vie

La végétalisation de la Ville est au cœur des grandes opérations d'aménagement urbain et des travaux de réhabilitation des espaces publics. 2021 a été marquée par trois opérations de réhabilitation d'envergure :

- La place des carmes (1,145M€ dont **1,065M€** sur l'exercice 2021)

Cette réfection complète a permis de créer 900 m² de trottoirs végétalisés, 403 m² d'ilots végétalisés et la plantation de 75 arbres. L'ensemble des emplacements de stationnement, représentant 1 663 m², a été réalisé à l'aide de pavés béton infiltrant afin de répondre aux contraintes environnementales concernant la gestion des eaux pluviales. Le projet intègre également deux pistes cyclables et une reprise complète de la voirie et des trottoirs pour sécuriser les entrées d'école.





- La place Victor-Hugo (103K€)

L'ensemble de la place a été enherbé et 36 nouveaux arbres ont été plantés. L'aménagement a été complété par l'installation de jeux pour enfants, la création d'un boulodrome, la mise en place de bancs, tables et une table de jeux et le remplacement de la colonne Morris.



- La rue de Vic (489K€)

La rue a fait l'objet d'une mise en sécurité avec une création de bandes cyclables, de trottoirs et un tracé avec des ilots permettant de végétaliser la chaussée mais également de ralentir la vitesse. Plusieurs arbres ont également été replantés avec la conservation de ceux existants. Les trottoirs et les stationnements ont été partiellement engazonnés afin de conserver l'aspect « nature » de cette rue.



Dans le droit fil du passage en Zone 30 km/h du territoire communal, la ville souhaite, à travers ces différents aménagements, promouvoir les modes de transports alternatifs et d'asseoir la cohabitation piétons, automobilistes et cyclistes.

Conformément aux engagements de l'équipe municipale, 3 kilomètres de voirie ont été réhabilités en 2021 pour un montant total de **362K€**. Les principales opérations ont porté sur :

- La rue Villebois Mareuil : 445 ml
- La rue Bichat : 562 ml
- La rue Saint-Léopold : 143 ml
- La rue Level : 171 ml
- La rue Carnot : 264 ml
- La rue Mouton : 215 ml
- La place des Carmes 906 ml
- Chemin Sous les Gissières : 150 ml

Concernant la Place de la deuxième DC, les crédits d'étude (AMO et fouilles archéologiques), pour un montant de **15K€**, ont été mobilisés en 2021 en lien avec le Conseil Départemental qui a en charge la réfection de la cour du Château.

Enfin, les travaux de création du parking des Bénédictins permettant de faciliter l'accès à la gare et favoriser le stationnement pendulaire en désengorgeant les parkings de centre-ville ont mobilisé **411K€**.

Ce projet s'intègre dans ceux de la SNCF qui organisera à l'horizon 2024 l'accessibilité au quai directement depuis la passerelle piétonne. Ainsi, le parking des Bénédictins permettra directement un accès aux quais pour l'ensemble des voyageurs.



D – Sécurité

Cette politique publique engendre dans sa globalité au titre du fonctionnement **299K€** de dépenses dont **10K€** de dépenses courantes. Ces dépenses courantes recouvrent les achats et la maintenance de l'équipement des policiers municipaux dont l'action sur le terrain a été orientée, en 2021, plus particulièrement sur le renforcement de la sécurité aux abords des écoles et sur la lutte contre les dépôts sauvages.

Les frais de personnel représentent **289K€**, correspondant à un effectif de 7 agents dont 5 policiers municipaux et 2 Agents de Surveillance de la Voie Publique.

Concernant le système de vidéoprotection, une enveloppe de **13K€** a été dédiée à l'acquisition de matériel pour garantir l'efficacité du dispositif actuel.

On notera enfin, que la Ville a participé à hauteur de **1,285M€** au fonctionnement du Service Départemental d'Incendie et de Secours de Meurthe & Moselle.



3 - FAVORISER L'ÉPANOUISSEMENT DE FAMILLES ET ACCOMPAGNER LES PLUS FRAGILES

L'action de la Ville et de son CCAS est également tournée vers les familles et les plus fragiles. Cette volonté de proximité a démontré toute son utilité lors des deux dernières années de crise sanitaire.

En ce qui concerne le compte administratif, la majeure partie des crédits concernant la politique sociale se traduit par le soutien de la Ville à son CCAS pour porter l'ensemble des actions inhérentes à la petite enfance, la politique seniors et l'aide sociale.

A travers les subventions aux associations œuvrant dans le champ du travail social et le fonctionnement de la mairie annexe, désormais labellisée France Services, la Ville œuvre également directement à la politique de la Ville et à la cohésion sociale sur son territoire.

A – Petite enfance et Seniors

En 2021, le financement du CCAS qui exerce pour le compte de la Ville la politique sociale de la municipalité, s'est vu octroyer une subvention de fonctionnement stable par rapport à 2020, à hauteur de **1,325M€**.

Les orientations de ces politiques publiques portées par le CCAS de la Ville de Lunéville seront développées dans le rapport de présentation du compte administratif de l'établissement. Néanmoins, il est possible de dresser une synthèse de son activité pour 2021 :

- L'année a été marquée par la prolongation de la crise sanitaire ce qui a contraint les services du CCAS à s'adapter sans cesse aux évolutions de protocoles notamment chez les services aux seniors et pour la petite enfance. Les équipes ont été encore plus attentives aux besoins des usagers tout en assurant la continuité des services.
- L'analyse des besoins sociaux du territoire a démarré en fin d'année 2021 et se poursuit sur 2022.

- Le pôle social a développé son action autour de la prise en charge des publics fragiles dans le cadre du conventionnement avec le département pour le RSA notamment, et sur la résidence Saint-Jacques.
- La réflexion avec la Ville sur l'avenir de la résidence Saint-Jacques s'est poursuivie. Dans l'attente, la résidence a accueilli de nouveaux étudiants sur les logements disponibles.
- Le pôle Petite Enfance a continué sa collaboration avec les autres structures du territoire lunévillois dans le cadre de la coordination petite enfance – parentalité initiée par la CAF et le Département. Le travail avec la PMI s'est intensifié notamment sur les protocoles. Un travail de concertation avec la Caf a démarré sur la transformation du Ram en Relais Petite Enfance et sur les objectifs de la future Convention Territoriale Globale.
- Les évaluations externes des résidences autonomie ont été réalisées et ont mis en évidence la qualité de l'accueil dans nos établissements tout en nous alertant sur certaines évolutions qui devront être prises en compte sur les années à venir. Avec l'évolution des protocoles, les équipes ont été obligées, tout au long de l'année, de repenser les propositions d'activités et d'animations afin de maintenir le lien social.
- La réflexion sur la réhabilitation de la résidence Ménil est menée, en concertation avec la Ville. Le marché de maîtrise d'œuvre sera lancé en 2022 ainsi que des demandes de financement.

Enfin, ce qui concerne l'activité de la restauration municipale à destination du CCAS, on notera que 10 425 repas ont été confectionnés à destination de la crèche et 7 348 repas à destination des RPA.

B – Politique de la Ville et Cohésion Sociale

Le Dispositif de Réussite Éducative a poursuivi son action transversale entre l'éducatif et le social afin de soutenir les enfants concernés et leurs familles en mobilisant une enveloppe de **14K€**.

Dans le cadre de la politique de la Ville, la municipalité a versé **101K€** dont **80K€** à destination du centre social « Les Épis » et **15K€** au titre du contrat de ville. Il convient également d'y ajouter **6K€** de subvention versée à destination des associations à caractère social.

Par ailleurs, grâce au travail mené en 2021 par la Ville en lien étroit avec la Caisse d'Allocations Familiales, plusieurs associations vont pouvoir bénéficier de financements nouveaux à travers la signature d'une convention territoriale globale. Cette convention-cadre politique et stratégique permet d'élaborer et de mettre en œuvre un projet social de territoire partagé entre les différents acteurs qui bénéficieront de financements complémentaires.

Enfin, désormais labélisée « France Services » depuis juillet 2021, la Mairie Annexe développe une offre complète de permanences pour accompagner notamment les publics les plus fragiles. Cette action permet à la Ville de décrocher un financement de **30K€** de la part des services de l'Etat.



4 - CONSTRUIRE UNE ADMINISTRATION MODERNE ET EXEMPLAIRE

Pour mener à bien l'ensemble des actions du mandat, la Ville doit pouvoir s'appuyer à la fois sur ses agents et sur une situation financière saine.

En ce qui concerne ce dernier point, une stratégie financière, décrite en introduction du présent rapport, permet de piloter la situation budgétaire de la Ville en fonction d'objectif en termes d'épargne, d'investissement et de dettes.

Cette vision à moyen terme permet d'être proactif en fonction des faits imprévisibles qui peuvent impacter les finances de la Ville. Les événements survenus depuis les derniers mois laissent à penser que ce pilotage est, plus que jamais, nécessaire.

En ce qui concerne les agents, première ressource de la collectivité, il s'agit de leur permettre d'exercer l'ensemble de leurs missions dans un cadre de travail adapté et en veillant à la constante adéquation entre leurs compétences et l'évolution de leur métier.

A – Gestion foncière

Dans le cadre de la gestion active de son patrimoine qui est considérée comme un enjeu financier essentiel, la Ville a perçu en 2021, **440K€** de loyers et a procédé à **43K€** de travaux dans les logements privés de la Ville.

En ce qui concerne les flux constatés dans le patrimoine foncier et immobilier de la commune, on notera la cession de terrains pour **31K€** et l'acquisition du bâtiment des Bénédictins pour **257K€** conformément à la convention liant la Ville et l'EPFGE.

B – Ressources humaines

Au-delà de la masse salariale, déjà évoquée en première partie de ce document, il convient de noter que l'enveloppe de formation a mobilisé **41K€** en 2021. Ce chiffre reste à un niveau important compte tenu des annulations massives de sessions du fait de la crise sanitaire.

La Ville a également poursuivi son effort en matière d'action sociale à destination de ses agents avec une dépense totale de **263K€** qui couvre la subvention au CGOS, les chèques vacances, la participation à la mutuelle, les chèques cadeaux et la prise en charge intégrale de la prévoyance.

Comme chaque année, un effort particulier a porté sur la modernisation et l'entretien de l'équipement des agents. Près de **28K€** ont été dévolus à l'achat de vêtements de travail à l'échelle de la collectivité et **178K€** dédiés au renouvellement du matériel roulant pour les différents services de la Ville.

C – Gouvernance, relation usagers et modernisation de l'administration

Le traitement des demandes de passeports et de cartes d'identité effectué par la Ville de Lunéville est, en partie, financé par l'Etat qui a versé **34K€** en 2021. Au cours de cette même année, un système de prise de rendez-vous a été mis en œuvre pour les demandes de passeports et de cartes d'identité afin de garantir une plus grande fluidité dans le traitement de la demande.

2021 a également permis de déployer les procédures de dématérialisation internes (préparation des délibérations et arrêtés) et externes à l'instar des dépôts de dossiers d'urbanisme.

Dans cette optique de modernisation des services publics, **39K€** de crédits de dépenses ont été mobilisés notamment pour mener, dans les meilleures conditions, une première expérimentation sur le télétravail dans l'ensemble des services où cette modalité d'organisation s'avère possible.

